

**Module « Socle commun »**

- Rappel sur les principes de base de la réglementation bâloise
- Les trois piliers de la réglementation prudentielle
- Périmètre d'application
- Aperçus des spécificités de Bâle 2/3 dans la zone UEMOA
- Le calendrier d'application de Bâle 2/3 et les mesures transitoires
- Pilier 1 : Exigences minimales
  - Exigences de fonds propres : ratios et coussins
  - Ratio de solvabilité
    - Numérateur : Définition et composition des Fonds propres prudentiels
    - Dénominateur
      - Risque de crédit
        - Approche Standard
        - Approche avancée
      - Le risque de contrepartie
      - Risque de marché
        - Définition générale
        - Schéma général
        - Approche standard
        - Approche modèles internes
      - Risque Opérationnel
        - Définition générale
        - Approche indicateur de base
        - Approche standard

---

**Module « Socle commun » (suite)**

- Approche mesures avancées (AMA)
  - Ratio de liquidité : LCR, NSFR
  - Ratio levier
  - Pilier 2 : Surveillance prudentielle
    - Principaux objectifs
    - Mécanisme de surveillance prudentielle
    - Les principes clés
    - Dispositif de contrôle interne
    - Processus d'évaluation de l'adéquation du capital interne (ICAAP)
      - Capital Optimisation
      - Capital Planning
    - Plan de Résolution et redressement
  - Pilier 3 : discipline de marché
    - Objectifs
    - Périmètre et publication
    - Reporting réglementaires
    - Processus d'homologation
      - Etape de l'homologation
      - Chantier à mettre en œuvre dans le cadre du projet d'homologation
      - Travaux à réaliser et résultats attendus pour l'homologation
      - Conséquences sur l'organisation de la banque et ses différentes fonctions
      - Intégration dans les processus de gestion (Use test)
-